



## "Le cœur de métier de toutes les associations touche au développement durable"



Blandine Jolivet, directrice développement qualité, Adapei Loire-Atlantique.

Depuis un an et demi, le **Comité 21** Pays de la Loire accompagne une douzaine d'associations ligériennes<sup>1</sup>. Objectif : mettre en place leur démarche de développement durable au sein d'un groupe d'accompagnement collectif (Gac). Cinq ateliers de travail collectif ont été organisés. Le dernier s'est déroulé le 20 janvier, dans le bâtiment de l'ordre des architectes<sup>2</sup>, sur l'Île de Nantes. Interview de Yoann Chagnaud, chargé de mission pour le Comité 21 Pays de la Loire.

Quel était l'objectif de ce dernier atelier ?

C'était le dernier d'une série de cinq ateliers organisés en un an et demi, avec une douzaine d'associations engagées au sein d'un groupe d'accompagnement (Gac). L'objectif pour ces associations est double : expérimenter elles-mêmes la méthode Agenda 21 et pouvoir ensuite accompagner leurs adhérents dans cette démarche. Lors de ce dernier atelier, nous avons demandé aux associations de produire quelques recommandations et conseils pour maintenir la dynamique dans le temps et faire en sorte que cette démarche ne s'essouffle pas.



Yoann Chagnaud, chargé de mission pour le Comité 21 Pays de la Loire. Quel bilan tirez-vous de ce groupe d'accompagnement ?

Il a permis à une douzaine d'associations de se rencontrer, de se parler et de mieux se connaître, pendant un an et demi. Maintenant que les ateliers sont terminés, elles souhaitent garder un lien entre elles et conserver un espace de travail collaboratif en ligne. Elles pensent aussi organiser d'autres rencontres, plus informelles. De mon côté, je vais continuer à leur envoyer des informations par mail et à relayer différentes initiatives. Ce groupe d'accompagnement (Gac) leur a apporté une approche méthodologique pour connaître la RSE3 et l'Agenda 214. À présent, les associations ont la volonté de partager des projets concrets. Elles souhaitent que le **Comité 21** soit un facilitateur de mise en réseau avec les collectivités territoriales et les entreprises. Nous avons donc retenu plusieurs dates, comme les Matinales ou les Coups de pouce, pour provoquer ces rencontres. Ce Gac a aussi été l'occasion pour les associations de créer des partenariats ensemble.



À l'issue des ateliers, nous avons vu des associations répondre conjointement à des appels d'offres ou organiser un recrutement commun. Ces ateliers permettent de mettre en pratique les valeurs qui animent la vie associative : le partage, l'entraide et la mutualisation.

### **"Cette démarche va au-delà de la simple mise en place d'un Agenda 21"**

Au cours d'ateliers et de petits débats animés, tous les participants s'accordent à dire qu'il est important d'échanger avec d'autres associations engagées et de faire partie du Gac organisé par le **Comité 21** Pays de la Loire. *"Ce groupe d'accompagnement nous a donné la possibilité d'ouvrir de nombreux partenariats et d'engager une réflexion avec la Région", se réjouit Alain Gitolleux, administrateur du Cros (Comité régional olympique et sportif) des Pays de la Loire. "Au sein de l'association, cela nous a permis de faire un diagnostic sur notre impact environnemental, souligne quant à lui Xavier Metay, coordinateur de la fédération régionale France nature environnement. Nous avons embauché une chargée de mission pendant six mois pour élaborer un plan d'actions sur trois ans et identifier les blocages et les motivations de nos équipes, mettre en place des actions concrètes. On s'est mis aux réunions téléphoniques ou par Skype, ainsi qu'au covoiturage pour réduire notre bilan carbone. Cela implique de changer nos méthodes de travail et impacte notre projet associatif. Cela demande du temps, c'est une démarche qui va au-delà de la simple mise en place d'un Agenda 21."*

### **Quelle est la progression par rapport aux années précédentes ?**

C'est le deuxième Gac que nous proposons aux associations. Lors du premier, lancé il y a quatre ans (entre 2011 et 2013), sept associations s'étaient engagées à participer. Elles étaient deux fois plus nombreuses lors de ce deuxième Gac. Nous avons été assez surpris par la forte demande. Au total, une trentaine d'associations sont engagées dans une réflexion de développement durable depuis le lancement de ces groupes d'accompagnement. Le fait de s'engager dans cette démarche leur a permis d'être en cohérence avec la demande des adhérents et des partenaires privés et publics. Elles ont toutes, en tant qu'associations, un cœur de métier qui touche au développement durable. Et ce Gac leur a permis d'enclencher un réel processus de réflexion.

### **Quelles sont vos projets à présent ?**

Nous lancerons probablement un troisième Gac en 2016. En attendant, nous allons diffuser un guide méthodologique, avec des grilles de diagnostic pour aider les associations à identifier leurs problématiques. On y retrouve huit étapes essentielles pour qu'elles puissent s'engager dans une réflexion sur le développement durable. Nous allons diffuser ce qu'on fait depuis 4 ans pour pousser d'autres associations à s'engager.

*1L'Accoord, la Fédération régionale France nature environnement, la fondation Agir contre l'exclusion, 1 parrain 1 emploi, Le Pôle des musiques actuelles en Pays de la Loire, l'Uriopss, Les petits débrouillards (Ouest), La Compagnie des territoires, Synergies (Mayenne), Adapei 44 (Loire-Atlantique), et le Cros des Pays de la Loire (Comité régional olympique et sportif).*

*2Dans la nouvelle Tomorroom située dans les locaux du partenaire du **Comité 21**, Séménia.*

*3Responsabilité sociétale des entreprises.*



4Agenda 21 : Plan d'action pour le XXIe siècle adopté par 173 chefs d'États lors du sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992.

**Plus d'informations** : [www.paysdelaloire.comite21.org](http://www.paysdelaloire.comite21.org)

### "Accepter le fait que la montagne puisse accoucher d'une souris"



"Quand on parle de développement durable, il y a un effet de saturation. Le mot est galvaudé, on a l'impression qu'il a été récupéré par le monde économique et la pub", regrettent les représentants d'associations lors du cinquième et dernier atelier du Groupe d'accompagnement collectif organisé par le **Comité 21** Pays de la Loire. Ils soulignent aussi la lassitude de leurs équipes lorsqu'ils évoquent leur démarche "DD". "Générer une prise de conscience, faire changer les habitudes, ça prend beaucoup de temps." Pourtant, ils ont dû retrousser leurs manches pour mettre au point un plan d'actions.

"À l'Accoord, nous avons réalisé un diagnostic de l'association en termes de développement durable. On a créé un blog pour que tous nos salariés puissent s'informer et relayer les bonnes pratiques, indique Matthieu Carbonnell, chargé de mission Agenda 21 pour l'Accoord. La dimension participative est importante pour impliquer tout le monde. Nous avons aussi mis en place des animations, comme la construction d'une ville durable en Lego, ou des conférences sur le réchauffement climatique et la biodiversité. Nous mobilisons beaucoup de gens et nous déployons de nombreux moyens pour engager une réflexion autour du développement durable. Le résultat est parfois tout petit. Il faut accepter le fait que la montagne puisse accoucher d'une souris".

Le résultat se traduit souvent par un changement des habitudes de travail au sein même des associations. "Désormais, nous utilisons le covoiturage pour nous rendre à nos réunions entre nos deux sites (Nantes et Saint-Nazaire). L'année dernière, ça nous a permis de faire 2000 km de moins. Au delà de l'impact environnemental, il y a aussi un impact économique non négligeable", affirme Marie-Noëlle Martin, administratrice de 1 parrain 1 emploi.